



# Édition de septembre Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 7 septembre 2021

L'édition du bulletin du mois de septembre souhaite souligner le passage et la contribution au Conseil, de trois élus qui ne renouvelleront pas leurs mandats à la fin du présent terme.

Il s'agit de Carole Forget, Jérémie Letellier et Jean Cheney.

Chacun, dans leur sphère de compétence, leur expérience de vie, et leur motivation à s'impliquer, ont réussi à faire de St-Cyprien, un meilleur environnement où vivre et se développer, soit comme individu, famille, ou encore, entreprise.

Carole s'est investie pendant deux termes soit huit ans, s'impliquant au niveau des comités des loisirs, de la bibliothèque et de l'embellissement. Sa détermination et sa douceur ont permis d'aplanir plusieurs difficultés dans le règlement de dossiers délicats.

Jérémie a œuvré pendant un terme soit quatre ans sur les comités des finances et des ressources humaines, de même que du développement urbain. Sa vision à long terme et son pragmatisme nous ont permis d'avancer d'un pas sûr dans ces dossiers, et de bien préparer l'avenir.

Jean a œuvré pendant deux ans comme conseiller, et quatre ans comme maire. A la tête d'une équipe à la fois intense et turbulente, dans le cadre d'un mandat ou les dossiers épineux n'ont cessé de se succéder, il a su, grâce à sa grande patience, mener la municipalité à bon port.

Le 7 septembre dernier, une petite cérémonie au sein du Conseil et des employés, célébrait leur passage, leurs réalisations, et visait surtout à les remercier pour leur implication.

Au nom de tous nos citoyens, encore une fois merci, et que le vent vous soit favorable, pour vos projets futurs.

Prochaine séance  
du conseil  
municipal



- 5 octobre

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site internet de la municipalité



3 versements des taxes  
municipales 2021

- 1<sup>er</sup> mars
- 2 juillet
- 1<sup>er</sup> septembre



Caravane des cultures

Retrait du point de collecte situé dans le stationnement hôtel de ville Saint-Cyprien, par manque d'achalandage.



Mercredi : 11h à 13h  
373, Saint-Jacques

Vendredi : 16h à 18h  
262, de l'Église

## Élections municipales 2021

Le conseil municipal a adopté une résolution permettant aux personnes âgées de 70 ans et plus de voter par correspondance pour le scrutin ayant lieu le 7 novembre 2021.

Les personnes qui répondent au critère d'être âgées de 70 ans et plus à la date du scrutin, peuvent présenter une demande à la municipalité afin de se prévaloir de l'option du vote par correspondance. Cette option est une mesure spéciale mise en application en considération de la pandémie qui sévit présentement.

Date limite pour présenter votre demande : 27 octobre 2021

Date limite pour la réception de vos bulletins de vote remplis : 5 novembre 2021 à 16h30

La demande peut être présentée par téléphone ou par écrit. Veuillez contacter les bureaux municipaux afin de présenter votre demande.

Il est possible de vous présenter les lundi et jeudi de 8h à midi et de 13h à 16h afin de récupérer le formulaire de demande d'inscription au vote par correspondance



**Hôtel de ville**  
121, rang Cyr  
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0  
Tél. : 450 245-3658  
*Présence au bureau les lundis et jeudis*  
Horaire de travail  
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h  
Vendredi : 8h à 12h

### LÉGENDE



Collecte des ordures



Collecte du recyclage



Assemblée du conseil

# septembre 2021

dim. lun. mar mer. jeu. ven. sam.

			1 🗑️	2 ♻️	3	4
5	6	7	8 🗑️	9 ♻️	10	11
12	13	14 A	15 🗑️	16 ♻️	17	18
19	20	21	22 🗑️	23 ♻️	24	25
26	27	28	29 🗑️	30 ♻️		


## CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

### NOUVELLEMENT RÉSIDENT(E) DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Saviez-vous que le Carrefour jeunesse-emploi de St-Rémi offre différents services gratuits pour les jeunes de 16 à 35 ans?

#### Aide en recherche d'emploi

- Démarche en orientation
- CV et lettre de présentation « tendance »
- Préparation à une entrevue d'embauche gagnante
- Information scolaire et professionnelle
- Différents projets jeunesse



**AVIS À TOUS**  
Lors de votre passage au Carrefour jeunesse-emploi, prenez note que le lavage des mains et le port du couvre-visage sont obligatoires. Dès votre arrivée, vous devrez remplir un questionnaire de dépistage. Merci de votre collaboration!  
Notre organisme respecte les règlements de santé publique.

Contacte-nous dès maintenant au Carrefour jeunesse-emploi du lundi au vendredi!  
Nos conseillers sont disponibles pour t'aider dans tes démarches.  
450 454-5814 | [info-stremi@cjhuntingdon.org](mailto:info-stremi@cjhuntingdon.org) | Facebook et Messenger

## PS JEUNESSE

Vous demeurez dans la MRC des Jardins-de-Napierville et vous cherchez un emploi? Vous aimeriez retourner aux études, mais vous ne savez pas dans quel domaine? Vous aimeriez aller effectuer un stage en entreprise pour vous réorienter ou bien afin d'avoir une expérience récente à inscrire sur votre CV?



Nos services d'employabilité s'adressent aux personnes de 18 ans et plus, sans limite d'âge. Pour information : Jessie chez PS Jeunesse au 450 992-1106 ou par courriel au [jcardinal@psjeunesse.org](mailto:jcardinal@psjeunesse.org)

Ps. Jeunesse  
Centre-conseil en emploi



### La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie

En Montérégie, près de quatre-vingt personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2020. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut rester vigilant d'avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un médecin ou d'un pharmacien pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez [www.maladiedeLymeMonteregie.com](http://www.maladiedeLymeMonteregie.com).

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2021